

« Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants : « Nous votons ce texte en attendant la vraie réforme de l'orientation » »

15/02/2018

Le groupe Union Centriste a largement contribué au débat en apportant des améliorations majeures au texte présenté par le Gouvernement :

La première institue un **comité éthique et scientifique auprès du Ministre chargé de l'enseignement supérieur** pour veiller au respect des principes juridiques et éthiques qui fondent la procédure nationale de préinscription dans le supérieur, pour ne pas reproduire les dérives d'APB.

La deuxième concerne la **première année commune aux études de santé**. Désormais, les étudiants en médecine pourront poursuivre leurs études dans la filière qu'ils ont choisi tout au long de la licence, y compris en cas d'échec au concours de la 1ère année.

De même le Groupe Union Centriste a proposé que soit constitué un **bilan annuel comportant un volet prospectif pour anticiper les évolutions démographiques**. Ces prévisions permettront d'évaluer l'adéquation entre le nombre d'étudiants attendus et les places disponibles dans les filières universitaires.

Pendant les discussions, le Groupe Union Centriste a souligné que le texte de loi ouvre des portes qu'il conviendra d'approfondir au travers d'autres textes législatifs. Le groupe appelle ainsi de ses vœux une réforme plus globale de l'orientation pour mieux accompagner les jeunes vers leur parcours professionnel.

« Nous votons ce texte en attendant la vraie réforme de l'orientation. Nous souhaitons une Université qui donne à chacun sa chance, c'est là le projet politique que notre famille porte depuis toujours » déclare **Laurent LAFON**, au nom du Groupe Centriste.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)